



UN SCHÉMA VACCINAL COMPLET

c'est-à-dire avoir reçu sa 2ème dose

OU

UN TEST NÉGATIF DE MOINS DE 72 H

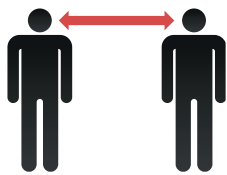
La preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 72h

OU

UNE ATTESTATION DE RECOUVREMENT DE LA COVID-19

La preuve d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la COVID, datant de plus de 15 jours et de moins de 6 mois.

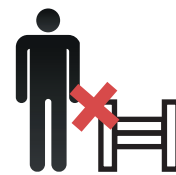
LA VISITE DU CHÂTEAU



Respectez 1 mètre de
distanciation physique



Respectez le sens de visite



Ne pas mettre vos mains sur
les gardes-corps

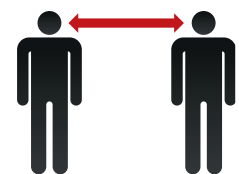
À L'ACCUEIL & EN BOUTIQUE



Port du masque obligatoire



Utilisez le gel hydroalcoolique mis à
votre disposition à l'accueil du Château



Respectez 1 mètre de
distanciation physique



Accès à la boutique
limité à 2 personnes



Évitez au maximum de
toucher les produits en
boutique



Privilégiez le paiement par carte
bancaire, sans contact